



Séparation et impôts : déclaration en 2025 ou 2026

Par emy

Mon avocat m'a confirmé que mon dossier de divorce a été déposé pour l'audience du 14 octobre 2025, avec un jugement prévu le 16 décembre. Je suis donc en fin de procédure.

Ma question est la suivante : dois-je me déclarer divorcée fiscalement en 2025 ou en 2026 car j'ai cru comprendre qu'il y avait après ce jugement un délai d'appel d'un mois ?

Sachant que si je me déclare seule en 2025, cela me ferait perdre beaucoup d'argent. Merci pour votre aide

Par yapasdequoi

Bonjour,

C'est la date du divorce qui est importante, vous ne la connaîtrez qu'à l'issue du jugement.

[url=<https://www.impots.gouv.fr/particulier/questions/comment-declarer-mes-revenus-lannee-de-mon-divorce-ou-de-ma-rupture-de-pacs>]https://www.impots.gouv.fr/particulier/questions/comment-declarer-mes-revenus-lannee-de-mon-divorce-ou-de-ma-rupture-de-pacs[/url]

Par emy

Merci pour votre retour. Très bonne journée